



155
Le 15 juillet 2019

Madame Alexandra ROSETTI
Vice-présidente
Direction Générale Adjointe de
l'Aménagement du territoire
1, rue Eugène Henaff
BP 10118
78192 – TRAPPES

N/REF : LR-LD/ Avis Révision allégée du PLUi

Objet : Projet de révision allégée du PLUi

Madame la Vice-Présidente,

Chère Alexandra,

J'accuse réception, en date du 9 juillet 2019, du projet de révision allégée de votre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui a retenu toute mon attention.

Je vous informe que cette procédure de révision allégée du PLUi concernant les communes d'Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Voisins-le-Bretonneux, n'appelle aucune remarque de la part de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Amitiés




Laurent RICHARD
Président
Maire de Maule
Conseiller départemental des Yvelines

